

Corrèze, la transition écologique à l'échelle départementale

Primée par les Prix Énergies Citoyennes dans la catégorie « Collectivités locales de plus de 100 000 habitants », la Corrèze s'engage dans un ambitieux programme : Corrèze Transition Écologique.

Grâce à une dynamique collective, la Corrèze a été le premier département à signer, en juin 2019, un Contrat de Transition Écologique (CTE) à l'échelle départementale, associant les 9 intercommunalités du département et la région Nouvelle-Aquitaine.

Lancé par le Gouvernement, les CTE ont pour ambition d'accompagner les collectivités locales dans des projets écologiques concrets. La démarche corrézienne, baptisée « Corrèze Transition Écologique », fédère collectivités locales et acteurs socio-économiques autour de 4 thèmes : énergies renouvelables, efficacité énergétique, mobilité et gestion durable des ressources locales.



Cadastre solaire



Crédit photos : Dan Cournice

Crédit photos : Département de la Corrèze

Le même type d'étude est en cours sur l'implantation des bornes de recharge pour les véhicules électriques. Enfin, un troisième schéma est lancé ce mois-ci pour connaître les gisements potentiels d'hydrogène et leurs débouchés sur le département. Chaque schéma s'appuie sur un comité de pilotage, associant la société civile, et les acteurs du territoire. Par ailleurs, des ateliers territoriaux sont menés pour informer les habitants sur les futurs projets.

Département de la Corrèze

« Corrèze Energies Renouvelables »

« Entre 2019 et 2023, nous prévoyons de mobiliser 18 millions d'euros pour la transition écologique » affirme Jean-Marie Taguet, Vice-président du Conseil Départemental.

Le premier objectif de ce programme est de faire de la Corrèze un territoire exemplaire sur les énergies renouvelables : solaire, biomasse, hydroélectricité et hydrogène décarboné.

Dans ce but, le département a créé, en avril 2019, la Société d'Économie Mixte (SEM) « Corrèze Energies Renouvelables ». Son objectif est d'atteindre une puissance installée de 300 MW dans 10 ans pour l'ensemble de ces quatre énergies. D'ici 2020, les premières toitures photovoltaïques verront le jour sur le territoire.

Vision cohérente à l'échelle du département

La première réalisation est la mise à disposition d'un cadastre solaire « 100% Corrèze » à l'échelle du département, en ligne depuis novembre 2019 : outil d'informations et d'accompagnement des corréziens.

Sur la méthanisation, une étude a été lancée en avril 2019 sur la répartition géographique cohérente des méthaniseurs, en fonction de la ressource disponible. Trois méthaniseurs (2 privés et 1 public) sont déjà en projet.

TÉMOIGNAGE

Jean-Marie Taguet,
Vice-président du Conseil
Départemental en charge de
la Transition Écologique :

« Ce Prix Energies Citoyennes est un catalyseur »



crédit photo : David Mairmier

« Notre département a une forte volonté de se saisir des questions environnementales. Ce Prix Energies Citoyennes nous apporte une visibilité nationale, met en avant notre vision d'avenir et la mobilisation collective de tout un département. Aller chercher un prix collectivement, c'est reconnaître le travail de tous, la mobilisation des élus et des services, pour faire de la transition écologique pour et avec tous les corréziens. Par ailleurs, ce Prix va nous permettre de communiquer sur ce sujet essentiel et d'entraîner avec nous les plus sceptiques. Nous espérons qu'il agisse comme un catalyseur. Après la cérémonie de remise du Prix à Paris, nous avons accueilli Pierre Guyard, Directeur des Relations Institutionnelles d'ENGIE Cofely le 29 novembre pour une remise du Prix localement lors de l'assemblée départementale. ».